

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 28 janvier 2021 à 18h00, tenue à huis clos en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

La présente séance, sans la présence du public, est tenue à huis clos conformément à l'arrêté du gouvernement du Québec relativement à la pandémie mondiale de la Covid-19.

**21-01-28-5573**

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par madame Andrea Geary  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire tenue à huis clos du jeudi 28 janvier 2021 à 18 h 45.

Adopté

**Séance extraordinaire du jeudi 28 janvier 2021, à 18h00, tenue à huis clos en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Adoption du budget 2021;
- D) Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2021-2022-2023;
- E) Période de questions;
- F) Levée de la séance.

---

**Adoption de l'ordre du jour**

**21-01-28-5574**

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 28 janvier 2021 tel que présenté.

Adopté

### **Adoption du budget 2021**

**Considérant que** les prévisions budgétaires de la Ville de Huntingdon pour l'exercice financier 2021 sont déposées devant le conseil municipal ;

**Considérant que** la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée ;

**21-01-28-5575**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon adopte, telles que présentées, les prévisions budgétaires équilibrés pour l'exercice financier 2021, prévoyants des revenus et des dépenses ainsi que des affectations totalisant 5 250 644 \$.

Adopté

### **Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2021-2022-2023**

**Considérant que** le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 est déposé devant le conseil municipal ;

**Considérant que** la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée.

**21-01-28-5576**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Andrea Geary  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 tel que présenté.

Adopté

### **Période de questions du public**

Aucune question.

### **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**21-01-28-5577**

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 18 h 47.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, greffière